



## DOSSIER ALIMENTATION L'ALIMENTATION, C'EST POLITIQUE !

### ANALYSE

Quelle alimentation  
au 21<sup>e</sup> siècle ?

p. 5

### ÉTAT DES LIEUX

Laïcité et alimentation

p. 9

### ENTRETIEN

Avec Benoît Biteau,  
paysan résistant !

p. 14



# SOMMAIRE

<b>Philo</b> Manger	<b>4</b>
<b>Analyse</b> Quelle alimentation au 21 <sup>e</sup> siècle ?	<b>5</b>
<b>État des lieux</b> Laïcité et alimentation	<b>9</b>
<b>Réflexion</b> Planification écologique : produire bio pour produire plus	<b>12</b>
<b>Entretien</b> avec Benoît Biteau, paysan résistant	<b>14</b>
<b>Appel</b> Les AMAP : du Japon à Aubagne en passant par la gastrosophie	<b>16</b>
<b>Repères</b> Le marché halal : liberté religieuse comme paravent à des pratiques industrielles trompeuses	<b>17</b>
<b>Zoom sur</b> L'Association de Libres Penseurs de France	<b>19</b>

## Consultez les derniers numéros d'UFAL Info !

Pour consulter les anciens numéros d'UFAL Info, connectez-vous sur [www.ufal.info](http://www.ufal.info) ou demandez un exemplaire numérique au siège de l'UFAL en envoyant un mail à [ufalsiege@ufal.org](mailto:ufalsiege@ufal.org).

**UFAL Info n°71 / Dossier Société**  
Macron : Le libéralisme à votre service ?

**UFAL Info n°70 / Dossier UPL 2017**  
Reportage sur l'Université d'été de l'UFAL

**UFAL Info n°69 / Dossier Féminisme**  
La laïcité, composante du combat féministe

**UFAL Info n°68 / Dossier Laïcité**  
Un combat culturel

**UFAL Info est publié par l'UFAL Nationale**  
27, rue de la Réunion - 75020 PARIS - tél. : 01 46 27 09 25  
- fax : 09 70 61 17 62 - [contact@ufal.org](mailto:contact@ufal.org) - [www.ufal.org](http://www.ufal.org) -  
**Trimestriel** - Prix du numéro : 2 euros - N° CPPAP : 1118 G  
82885 - ISSN : 1761-1296 - **Directeur de la publication** :  
Christian Gaudray - **Rédacteur en chef** : Nicolas Pomiès -  
**Maquette** : Aurélie Bui - **Imprimeur** : Marnat - 3 impasse  
du Bel air 94110 Arcueil - Dépôt légal : mars 2018.

# ÉDITORIAL

## L'ALIMENTATION DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DÉBAT ÉCLAIRÉ



L'alimentation est au cœur de nombreux débats qui questionnent notre société : l'agriculture, la santé, l'environnement et les ressources, le patrimoine rural et sa protection, la mondialisation.

Les États Généraux de l'alimentation (20 juillet - 21 décembre 2017) en ont laissé plus d'un sur leur faim. La chaise vide de Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, lors de la séance de clôture, en disait long sur l'échec de cette tentative d'aborder la question de l'alimentation dans sa globalité. La seule concrétisation de cet événement sera sans doute le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable », présenté le 31 janvier par Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation. La montagne aura donc une fois encore accouché d'une souris. Pour le reste, une série de projets doivent être lancés « durant le quinquennat » afin de parvenir à une alimentation « saine, sûre, durable et accessible à tous ». Les annonces concernent l'agriculture bio, la lutte contre les pesticides, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la rédaction d'un plan national nutrition-santé.

Bref, c'est « manger mieux, bon et moins cher » qui nous est promis. Il n'y a pas plus consensuel comme projet. Encore faut-il une volonté politique pour que cette meilleure alimentation arrive au quotidien dans nos assiettes !

Car il s'agit bien de politique, comme l'a fort justement montré Paul Ariès en 2016 dans son livre *Une histoire politique de l'alimentation, du paléolithique à nos jours*. Interviewé par la revue *Les Zindigné(e)s*, il souligne que « nous nous imaginons, contre tout ce que nous apprend l'histoire de l'humanité, que la table serait une affaire individuelle dont nous n'aurions pas à rendre compte ni anthropologiquement, ni socialement ou culturellement, ni, bien sûr, politiquement ».

Or, la politique alimentaire se résume aujourd'hui à une recette visant à sauvegarder un secteur primaire réglé sur le productivisme, en régulant ses relations avec les industries de la transformation et la distribution, puissants lobbys qu'il ne faut pas contrarier, le tout saupoudré de messages de prévention en matière de santé.

Comme tout objet politique, le sujet de l'alimentation devrait faire l'objet d'un débat éclairé pour exposer les différentes options permettant de parvenir à satisfaire les besoins dans l'intérêt général. Mais il n'en est rien.

Comme toujours dans ce cas de figure, les alternatives sont portées par une poignée de militants. Certaines voient le jour, elles sont alors au mieux moquées, au pire torpillées. Quelques-unes arrivent pourtant à émerger et à se développer, mais elles restent cantonnées à des contre-modèles qui n'ont pas la capacité de devenir de véritables modèles alternatifs. L'histoire a montré que ces initiatives pouvaient cependant servir d'embryon ou de catalyseurs à des remises en cause de grande envergure. Elles méritent donc qu'on s'y intéresse de près.

En revanche, l'illusion du consommateur a déjà vécu. Ce consommateur engagé, éthique et responsable qui, par ses choix, influencerait la politique alimentaire a été intégré comme une nouvelle variable d'une société de consommation tournée vers le profit d'une agro-industrie sans considération sociale ni environnementale.

La PAC (Politique Agricole Commune européenne) vient d'être discrètement réformée, officiellement pour venir à bout de la crise agricole, en ouvrant la voie à une titrisation de la crise agricole via les fonds mutuels économiques, c'est-à-dire pour rendre attractive la crise agricole aux yeux des intérêts financiers.

Là encore, nos chers technocrates préparent donc consciencieusement les crises de demain sans pour autant apporter de solutions à celles d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons souhaité vous proposer un dossier spécial qui replace l'alimentation dans sa dimension politique en dépassant les cadres habituels. Bon appétit !

Christian Gaudray,  
Président de l'UFAL

8€  
les 4  
numéros  
par an

## ABONNEZ-VOUS AU MAGAZINE UFAL INFO !

Depuis plus de 15 ans maintenant, avec son magazine UFAL Info, l'Union des Familles Laïques met à la disposition du public des articles de fond, des interviews, des témoignages d'acteurs de la vie associative et institutionnelle sur tous les sujets qui impactent le quotidien des citoyens et des familles. Nous nous sommes attachés, ces dernières années, à améliorer la présentation pour vous offrir un magazine attrayant, que nous sommes fiers de diffuser.

Mais tout cela représente, pour notre association, un coût important qui oblige à des arbitrages douloureux au détriment de nos autres actions.

Vous êtes nombreux.ses à apprécier UFAL Info et à bénéficier de son envoi régulier.

Si vous voulez continuer à recevoir notre magazine trimestriel, nous vous invitons à renouveler votre abonnement dès maintenant en vous rendant à l'adresse suivante :

[www.ufal.org/magazine](http://www.ufal.org/magazine)





# MANGER

Michel Jamsin<sup>1</sup>

## LES ANIMAUX

La plupart des animaux, comme les premiers humains, consacrent la majorité de leur temps à manger ou à chercher des aliments. Contrairement aux prédateurs qui se nourrissent d'autres animaux, les herbivores doivent passer une grande partie de leur journée à manger, car les végétaux contiennent moins d'éléments nutritionnels. Et ensuite certains, comme les vaches, ruminent, c'est-à-dire qu'ils régurgitent leur repas pour le mâcher longuement. C'est une véritable interaction compétitive qui s'établit entre le règne animal et le règne végétal. Un manque de plantes limite le développement des animaux et les oblige à adapter leurs migrations. Et la pression exercée par les herbivores pousse les plantes à se défendre en produisant des épines, des poils, un feuillage rugueux ou en produisant des composés toxiques.

Une véritable guerre pour la survie.

Rien n'est innocent ou inoffensif. Le lamantin mange 50 kilos de plantes aquatiques par jour et joue ainsi un rôle écologique pour la pénétration de la lumière dans l'eau.

Interaction, compétitivité, guerre de survie...

La maîtrise du territoire joue naturellement un rôle important aussi. Le groupe doit repousser les étrangers pour garder son monopole sur la nourriture.

Les lieux où elle abonde sont naturellement convoités par d'autres. Et les prédateurs, plus armés de dents, de griffes, de force et d'agressivité, sont aussi plus nombreux dans ces zones privilégiées.

Ce qui se passe dans le monde des antilopes, des buffles et des lions existe aussi dans le petit monde où des insectes, escargots et grillons sont dévorés par les oiseaux ou les belettes.

Dans la jungle animale manger l'autre est une règle. Une autre règle est d'éviter de se faire manger.

La peur, la méfiance, la tension sont le lot permanent de tous les animaux, même des plus forts qui doivent lutter contre la concurrence des autres de leur espèce.

## LES HUMAINS

La cueillette et la chasse furent les premières méthodes, tout animales, de la quête de nourriture humaine. Une préoccupation de tous les instants.

Au néolithique furent inventés la culture et l'élevage. Manger devenait moins aléatoire,

l'homme pouvait maîtriser ses ressources. De prédateur, l'homme devint producteur. La sédentarisation et une meilleure sécurité alimentaire amenèrent l'augmentation démographique, la création de villes, la civilisation.

## LA FAIM, L'ACTION

Je cite Magdelonne Toussaint-Samat qui, dans la présentation de son *Histoire naturelle et morale de la nourriture* circonscrit bien l'ensemble des implications.

« Depuis l'aube des âges, à poursuivre sa nourriture, l'humanité a tracé les chemins de la connaissance du monde. La faim a été le moteur de sa marche en avant. Elle reste la source de toutes ses énergies, bonnes ou mauvaises, le motif de ses progrès, l'origine de ses conflits, l'alibi de sa conscience, la monnaie de sa peine... »

*Autour de l'aliment se sont construites des civilisations, se sont perpétrés des crimes, affrontés des empires, élaborés des lois, échangés des savoirs.*

*Cueillette, chasse, sel, céréales, élevage, vin, épices, sucre, pommes de terre ou protéines... sont autant d'ordres de route qui ont bouleversé le monde, d'étape en étape. »*

## MANGER EST UN FLÉAU

Manger est le besoin le plus primordial de tous les animaux.

Il concerne l'instinct de survie, instinct le plus fort avec celui de reproduction. Les humains peuvent refuser de se reproduire, mais refuser de manger entraîne la mort !

Une immense proportion d'êtres humains vit dans la faim permanente. Et journalièrement un grand nombre d'hommes, femmes et enfants meurent de n'avoir pas à manger. Mort douloureuse et lente. Mort absurde dans un monde qui génère assez pour nourrir toute l'humanité mais qui ne trouve pas le moyen de distribuer.

C'est la recherche d'une sécurité d'approvisionnement qui forme la base des sociétés humaines avec le principe suivant : pour gagner sa vie, il faut travailler. Et gagner sa vie c'est trouver de quoi manger, gagner son bifeck ou son pain !

Et quand l'emploi manque, la première chose mendrée ou exigée, c'est de quoi manger. L'ambition de l'homme peut être sans limite. L'appétit dévié de sa voie animale, basique devient de la gourmandise, c'est-à-dire de l'excès.

Cette gourmandise, chez certains, prend la forme de la cupidité, des désirs inextinguibles. Nous sommes tous plus ou moins imprégnés de cette tentation.

Possessions matérielles, pouvoir, puissance, domination : il s'agit de manger le monde et les autres.

L'homme est prédateur de l'homme. Toute l'histoire humaine est faite de conquêtes, c'est-à-dire du vol par un groupe du territoire, du travail, des avoirs, de la liberté d'un autre groupe.

C'est le principe même de la concurrence, de l'esprit de compétition dont l'homme est imprégné, parfois dès la plus tendre enfance. Est-il faux de dire que dans les guerres, les uns veulent manger les autres ? Et réciproquement.

C'est le « struggle for life » qui s'oppose à la solidarité et à la fraternité.

## D'AUTRES VOIES ÉTAIENT POSSIBLES

Michel Houellebecq, dans La possibilité d'une île :

« Depuis longtemps la nutrition animale lui apparaissait comme un système primitif, d'une rentabilité énergétique médiocre, producteur d'une quantité de déchets nettement excessive, déchets qui non seulement devaient être évacués mais qui

*dans l'intervalle provoquaient une usure non négligeable de l'organisme. (...) L'utilisation directe de l'énergie solaire était de toute évidence un système plus robuste, plus performant et plus fiable – ainsi qu'en témoignaient les durées de vie pratiquement illimitées atteintes par les plantes. »*

## UNE CITATION POUR SOURIRE

De l'effet d'un estomac bien rempli.

Voici un extrait de Jerome K. Jerome dans *Trois hommes dans un bateau* (1889).

« Les gens qui en ont essayé m'affirment qu'une conscience pure vous rend très heureux et content ; mais un estomac garni fait tout aussi bien l'affaire, à meilleur compte, et est plus facile à obtenir. On se sent d'une générosité à tout pardonner, après un repas copieux et qui se digère bien : on a l'esprit noble, le cœur bienveillant.

*Surveillez votre estomac avec vigilance, et réglez son régime avec soin et discernement. Alors la sérénité de la vertu régnera dans votre cœur, sans nul effort de votre part, vous serez un bon citoyen, un mari aimant, un tendre père, un homme pieux et noble. »*



Le Mangeur de gaufres, sculpture de Michel Jamsin.

## UNE ÉCONOMIE À RECONSTRUIRE

Au plan économique, l'enjeu est bien de reconstruire les filières alimentaires en donnant à chacun la possibilité de vivre de son travail. Car nous sommes tous conscients de l'incapacité des politiques agricoles depuis dix ans à conférer un juste revenu aux agriculteurs.

En effet, rien ne vient plus endiguer les crises qui jalonnent les marchés. Depuis le milieu des années 1980, le processus de dérégulation n'a cessé de s'amplifier, parvenant à empêcher la puissance publique d'intervenir. Dès lors, comment agir ? Un médiateur des contrats agricoles a été institué et il faut souligner qu'il réalise un travail considérable. Mais l'exercice est difficile. Toujours à la lisière de l'entente, les réunions qu'il convoque sont peu goûtées des distributeurs qui ne se montrent pas enclins à affronter les possibles plaintes des autorités européennes de la concurrence. En outre, ces réunions interviennent sur demande ministérielle, dans le but d'étouffer le feu des critiques montantes. Les ministres devenus impuissants dans la gestion de crise n'ont pas encore su inventer les

# QUELLE ALIMENTATION AU 21<sup>e</sup> SIÈCLE ?

**Daniel Perron<sup>1</sup> • Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux se conjuguent en réalité pour venir refonder un paradigme productif désormais épuisé, qui ne répond plus aux attentes sociétales et ne parvient plus à faire vivre les producteurs.**

instruments d'organisation en amont. Or, c'est à ce niveau que se jouent le revenu et l'avenir de la ferme en France. La capacité à recréer un collectif en amont face à l'hyperpuissance des acheteurs de la grande distribution est ici à étudier. Le Paquet Lait obtenu par Bruno Lemaire en 2011 laissait la porte ouverte à des vraies organisations puissantes de producteurs.

Force est de constater que le quinquennat qui a suivi s'est révélé décevant sur cette question. Les acteurs ont été incapables de s'organiser à la bonne échelle. Les organisations de producteurs ne sont pas parvenues à œuvrer, car elles restent trop faibles.

L'innovation juridique, seule capable de proposer des chemins de solutions, n'a pas été au rendez-vous.

Évidemment, il n'est pas possible de séparer cette question de celle des relations commerciales, et donc de la façon dont les tarifs d'achat des productions sont négociés par l'échelon de la distribution.

Toujours trop chère, l'alimentation est devenue un produit d'appel sans cesse soumis à la pression des offres de bas prix. Or, qui dit bas prix dit rémunération faible des producteurs. La Loi de modernisation de l'économie (LME) votée en 2008 a conduit à un très net déséquilibre des positions, mettant le secteur à la merci des acheteurs de la distribution. Les amendes délivrées par Bercy à

l'entente de certains distributeurs semblent n'avoir pas vraiment freiné l'agressivité de la course aux prix bas. De ce point de vue, la concurrence entre les grands groupes de la distribution apparaît mortifère.

Ainsi il n'est pas anodin de constater le très récent changement de tête au sommet du groupe Carrefour, qui semblait réticent à suivre cette voie. La nomination d'un dirigeant comme Alexandre Bompard, qui a largement démontré ses compétences en la

matière, vient signifier la volonté de reprendre la lutte des prix. Ce qui peut être un bon signal pour l'avenir de Carrefour peut tout autant devenir dramatique pour les producteurs de la chaîne de production alimentaire.

Si nous connaissons désormais le drame paysan, nombreux sont ceux qui ignorent les difficultés des entreprises de transformation qui irriguent les territoires ruraux d'emplois locaux. Les industriels tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Dans son dernier rapport d'avril 2017, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires enseigne que si les prix des produits agricoles stagnent à des niveaux bas, « une nouvelle baisse des prix s'observe [...] pour les produits des industries alimentaires considérés globalement en recul pour la troisième année consécutive en 2016 (-1,5 %) ». Une telle évolution macro-économique interroge pour le futur. Les marges rognées empêchent en effet les investissements nécessaires

**Toujours trop chère, l'alimentation est devenue un produit d'appel sans cesse soumis à la pression des offres de bas prix. Or, qui dit bas prix dit rémunération faible des producteurs.**

<sup>1</sup> Michel Jamsin est un peintre figuratif et sculpteur belge qui s'exprime aussi dans l'écriture radiophonique et théâtrale.

<sup>1</sup> Daniel Perron est membre de l'Observatoire de l'agriculture et du monde rural de la Fondation Jean Jaurès, juriste expert en politique alimentaire.



pour gagner en compétitivité dans tous les domaines. D'une part, c'est le tissu agroalimentaire national qui est fragilisé : si ce secteur a d'abord semblé résister au choc de 2008, c'est en vivant sur ses fonds propres qui sont désormais largement exsangues malgré le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). D'autre part, les conditions de travail des plus de 400 000 employés de l'agroalimentaire sont parmi les plus dures. Et ce n'est pas en baissant la marge des entreprises par une politique de prix bas qu'on améliorera leur sort.

Sur ce point, l'intervention de la Loi Hamon sur la consommation n'a été, dans un premier temps, que cosmétique, Bercy ayant ostensiblement refusé de revenir sérieusement sur l'économie des relations commerciales au nom de la lutte contre l'inflation. Il faut être objectif, il s'agit là d'un choix politique érigé au rang de dogme, celui de perpétuer la baisse de la part de l'alimentation dans le panier de la ménagère. Ce choix a été autant porté par Nicolas Sarkozy, qui appelait une baisse des prix en 2005 lors de son passage au ministère de l'Économie, que par François Hollande qui n'a pas opéré le virage que certains attendaient... Mais la réalité oblige à dire qu'il s'agit d'un objectif initial de la Politique Agricole Commune que les autorités ont bien du mal à contredire désormais, comme si l'on pouvait continuer ainsi sans dommages irréparables pour la production alimentaire et la qualité de l'alimentation. Certes, la Loi Sapin II est revenue sur le sujet. Mais ceux qui ont suivi les débats savent que les amendements parlementaires les plus volontaristes ont été écartés. Le Parlement sera amené à évaluer les résultats de cette loi, mais, aux dires des producteurs, il est déjà possible de douter de son efficacité.

Désormais, responsables agricoles et agroalimentaires sont d'accord pour remettre en chantier cette question des relations commerciales. Il faut en profiter. Les États Généraux de l'alimentation constituent une

occasion majeure pour le faire sans tabou, en disant la vérité, d'abord aux producteurs qui doivent aussi se remettre en question et produire plus de valeur ajoutée, puis aux consommateurs qui ne peuvent vouloir toujours plus avec toujours moins. La responsabilité de Stéphane Travert est ici considérable, car les décisions qui seront prises sont stratégiques pour l'avenir de notre capacité productive. Il va devoir convaincre.

Ce n'est pas en baissant les marges que l'on améliorera la qualité des productions. Or, pour résister, les industriels n'ont parfois pas d'autre choix que de baisser les standards de production. Ce faisant, ils attendent à l'image des produits français et à la réputation de notre production dans le monde et donc à notre capacité de gagner des parts de marché. C'est pourquoi l'enjeu économique rejoint la question sociale.

### UNE PROBLÉMATIQUE SOCIALE ET DE SANTÉ PUBLIQUE À NOUVEAU POSÉE

À l'heure où l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) s'alarme d'une croissance inquiétante de la mauvaise alimentation avec 34 % des adultes et 13 % des enfants en surpoids, d'une surconsommation persistante de sel malgré des efforts déjà opérés, ainsi que d'une sous-consommation de fibres, la question de ce que l'on mange et comment l'on mange revient sur le devant de la scène.

Si l'on mange encore principalement à domicile, la restauration hors domicile progresse. En effet, selon l'étude INCA 3 parue en juin 2017, environ 40 % des déjeuners des enfants et 30 % de ceux des adultes sont pris hors domicile, de même que 40 % à 50 % des collations en journée et 30 % des goûters.

L'individualisation alimentaire qui va de pair avec l'éclatement des

temps sociaux du partage, qui faisait la singularité française, reflète des comportements que l'on identifie plutôt à la culture outre-Atlantique. L'explosion de la consommation des produits industriels transformés modifie radicalement le rapport aux productions, donc aux producteurs. Or, il est à noter que les jeunes générations ne consacrent qu'à peine 10 % de leur revenu à l'alimentation, là où leurs aînés y consacrent 15 %. Lorsque l'on sait que ces parts ne varient pas, cela signifie que la question alimentaire va être durablement prégnante dans une société devenue trop sédentaire.

À ce sombre tableau, les pouvoirs publics doivent ajouter d'autres données qui obligent à réagir. En effet, les types d'alimentations répondent à des caractéristiques sociales liées au niveau de vie et de formation. Ainsi, on peut constater une consommation une fois et demie moins élevée de fruits et deux fois plus élevée de boissons rafraîchissantes sans alcool [...] chez les individus ayant un niveau d'étude primaire ou collège (ou leur représentant) comparativement à ceux ayant au moins un niveau bac+4. La composante sociale, et donc territoriale, joue à plein dans les inégalités. De facto, une inégalité face à la santé naît des différenciations alimentaires à l'œuvre.

**La composante sociale, et donc territoriale, joue à plein dans les inégalités. De facto, une inégalité face à la santé naît des différenciations alimentaires à l'œuvre.**

Or une telle évolution nécessite la mise en place de politiques publiques qui peuvent apparaître intrusives. De quel droit, en effet, l'État dicterait-il ce qu'il est bon ou mauvais de consommer ? C'est donc une politique

de prévention qu'il convient de reconstruire.

Surtout, les États Généraux de l'alimentation peuvent-ils inciter la France à porter le message d'une politique alimentaire européenne au sein de la Politique Agricole Commune ? Et comment porter un discours alimentaire sans le jumeler avec la production ? En effet, une telle politique alimentaire est-elle possible



sans approcher différemment la production agricole ? Autrement dit, la production de masse n'implique-t-elle pas la consommation de masse de produits regardés d'abord comme fournisseurs de calories ? La culture alimentaire, ici, est donc amenée à évoluer.

Or une telle culture éloigne le producteur des préoccupations du consommateur. Peu importe d'où vient le produit transformé dans ce contexte. D'ailleurs, le producteur a été transformé depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle en producteur de minerai sur un marché mondialisé où les produits agricoles sont des commodités. Hors quelques productions de niche, la valeur ajoutée s'effondre et l'agriculteur peut n'être vu que comme l'ouvrier spécialisé d'une production destinée à l'industrie de transformation. Qui sait d'où viennent les produits sur la pizza préparée ? Ne parlons pas des céréaliers ou des producteurs de lait, dont le grand public peine à identifier la qualité des productions.

Dans ces conditions, l'enjeu d'une relocalisation des productions rejoint l'enjeu social d'une réappropriation de l'alimentation par les consommateurs. Ici, les intérêts des producteurs, des consommateurs et de l'État soucieux de la santé publique apparaissent convergents. La possibilité obtenue par la France d'un étiquetage élargi est une bonne chose, même s'il faudra, ici aussi, aller plus loin.

L'Union Européenne ne peut plus décemment maquiller son refus de ces pratiques informatives du nom des entraves possibles au commerce. L'information n'est pas une entrave, elle est un facteur de liberté pour le citoyen consommateur.

Reste un sujet : les conditions d'exploitation agricole actuelles sont-elles compatibles avec un tel enjeu ? Toute la question est là. Pensée au début des années 1960, la politique agricole européenne s'est fondée sur l'exigence de l'industrialisation pour répondre au besoin de production de masse. La modernisation agricole passait par l'agrandissement des exploitations et la baisse drastique de leur nombre aussi pour des raisons sociales : nourrir la population allait de pair avec l'amélioration du sort des paysans amenés sur les standards du monde ouvrier. Bien entendu, il semble possible de continuer de baisser le nombre d'exploitations en France et en Europe. Après tout, 200 000 exploitations pourraient produire autant que nos 450 000 actuelles. Pourtant, les politiques publiques semblent avoir ignoré la question du coût social véritable de cette baisse, et le point d'équilibre à ne pas franchir. Cette question est sans doute plus d'actualité que jamais alors que l'agrandissement des exploitations ne parvient pas à répondre à l'objectif d'amélioration du niveau de vie des exploitants.

Aujourd'hui, par la voix de sa Présidente Christiane Lambert, la FNSEA appelle au respect et à la cohabitation de toutes les agricultures. Si ce n'est pas qu'un slogan des temps difficiles, cela signifie qu'il faut protéger les exploitations de taille familiale face aux velléités de bâtir des fermes usines toujours plus grandes. C'est ce qu'a fait Stéphane Le Foll avec la surprime des 52 premiers hectares et la possibilité accordée aux groupements d'exploitation en commun (GAEC) de cumuler cette surprime. Mais il faudra sans doute aller plus loin au niveau européen, avec le plafonnement des aides et, pourquoi pas, penser l'aide à l'emploi plutôt qu'à l'hectare. Comme argumentait Jean Jaurès contre Jules Méline, s'il faut protéger les agriculteurs, il faut le faire « au profit du travail ».

Sur ce point, il convient de mettre l'accent sur l'accès à la terre. Une autre approche du contrôle des structures et de l'artificialisation des terres agricoles pourrait être utilement développée. Il est évidemment indispensable de simplifier les procédures administratives – trop complexes, tatillonnes à l'extrême, exaspérantes... – qui enserrant les agriculteurs. Mais certaines volontés de libération du contrôle des structures sont clairement contradictoires avec une perspective de maintien de l'agriculture familiale.



La hausse du prix des terres dans une telle évolution rendrait impossible le maintien de ces exploitations. Quant à l'installation, c'est sur ce point que la coexistence des modèles pose problème. Si chacun doit pouvoir vivre de sa production, encore faut-il que chacun puisse avoir accès à la terre. Une autre régulation s'impose donc. Or l'enjeu social de l'accès à la terre jumelle le dernier enjeu fondamental de l'avenir de la production alimentaire : l'enjeu environnemental.

### CHANGER LE PARADIGME ENVIRONNEMENTAL

À l'heure des inquiétudes sur le réchauffement climatique et les pertes dramatiques de biodiversité, il est peu de dire que la réputation environnementale de l'agriculture est mauvaise. Que les agriculteurs aient été poussés à produire dans des conditions attentatoires à l'environnement n'a, au fond, pas d'importance pour la vox populi. Mieux, les juristes se rappellent que dans ses conclusions sous la décision « Société Lyonnaise des eaux » du Tribunal Administratif de Rennes du 2 mai 2001 (req. N°97-182), le Commissaire du Gouvernement, qui demandait (et obtenait) la condamnation de l'État pour carence fautive dans l'exercice des pouvoirs de police des installations classées, signalait que s'il fallait condamner l'État, l'éleveur de volailles hors-sol, lui, était bien responsable de la pollution du Trieux, et qu'il avait le choix de ne pas polluer.

Bien entendu, une telle sentence ne peut que déclencher l'ire des professionnels lancés dans un processus général qu'ils ne peuvent guère maîtriser, répondant aux demandes de la société, à l'état des savoirs agronomiques, technologiques et de leurs cocontractants. Pour autant, elle doit être prise en compte car elle signale la disjonction croissante entre les pratiques et le souhait des citoyens.

Et puisque les États Généraux de l'alimentation sont là pour poser un diagnostic partagé et trouver des solutions, la question environnementale sera évidemment prégnante. C'est particulièrement l'enjeu de la présence de Nicolas Hulot dans le débat. Et cela est d'autant plus stratégique qu'un accord sur cette question permettrait de rompre avec un demi-siècle de réticences puis d'hésitations à franchir le pas. Or la question environnementale

**S'il faut se conformer au terroir, alors la production se ré-ancre dans les territoires, selon leur diversité. Et le produit agricole peut redevenir un produit culturel.**

est au cœur de la problématique de la politique alimentaire en ce sens qu'elle repose sur la question du respect de la nature contre la tradition de soumission de la nature à l'acte agricole. Sur ce point, le statut de la production change. S'il faut se conformer au terroir, alors la production se ré-ancre dans les territoires, selon leur diversité. Et le produit agricole peut redevenir un produit culturel.

Cette transformation est cruciale, car elle permet une autre approche du commerce mondial fondée sur l'intérêt écologique. Sans rompre avec la nécessité des échanges commerciaux internationaux (l'agriculture a toujours pratiqué de tels échanges), l'acceptation d'un statut culturel pour

les produits agricoles permettrait de lier développement agricole et enjeux environnementaux locaux, et d'envisager une nouvelle régulation du commerce, notamment propice à la lutte contre le réchauffement climatique. [...]

Les États généraux de l'alimentation pourraient porter ce message de régulation. Et sur cette question, les instruments de réflexion et les précédents existent, telle la Charte de La Havane de 1948 qui prévoyait un statut singulier pour les échanges de productions agricoles.

Dans cette perspective, le point d'appui culturel apparaît envisageable. Dans les années 1980, la France a obtenu un statut à part pour les biens culturels, sous l'impulsion de François Mitterrand et Jack Lang. Il semble possible de prendre appui sur ce sujet, en considérant le lien culturel de l'alimentation à chaque peuple, à chaque région. En outre, à la suite de la Déclaration de Philadelphie, les questions d'emploi étaient intégrées au cœur du dispositif des échanges de la Charte de La Havane. Si celle-ci n'a pas été mise en œuvre, néanmoins, la question reste actuelle d'une nouvelle construction reposant sur ses fondements dans l'intérêt de la lutte contre le réchauffement climatique et la raréfaction de la biodiversité, non seulement sauvage mais aussi agricole. [...] Le travail est considérable, il engage notre avenir.



## LAÏCITÉ ET ALIMENTATION

**Charles Conte • La question du rapport entre laïcité et alimentation n'émerge qu'à l'occasion de décisions municipales concernant la proposition de « menus de substitution » dans les cantines. Or cette question est beaucoup plus profonde et plus ample. Elle touche à l'identité culturelle et concerne évidemment chacun dans ses choix culinaires quotidiens.**



La question de la nourriture est d'une ampleur anthropologique trop rarement soulignée. On se limitera ici à un de ses aspects : la relation entre alimentation et religion du point de vue laïque. Il faut d'abord clairement et fermement affirmer que chacun se nourrit comme il l'entend. Pourtant les médias évoquent régulièrement, mais de façon brouillonne et passionnelle, le *halal* et le *cashier*. Il s'agit donc pour les militants laïques d'avoir les idées claires, et pour cela d'établir des faits, de poser les bonnes questions et d'apporter des réponses précises conformes au droit positif et aux valeurs républicaines. Donnons d'abord quelques chiffres. Le cabinet Solis, qui propose des études marketing « sur les cibles issues de la diversité multiculturelle », et le groupe Xerfi, spécialisé dans les études économiques sectorielles, estiment le marché du *halal* en France à 5,5 milliards d'euros, soit autant que les marchés de la pizza ou du bio. Pour ce qui est du marché du *cashier*, c'est le Bureau des affaires agricoles de l'ambassade des États-Unis à Paris qui propose une estimation : 380 millions d'euros. Si ces chiffres sont parfois discutés, c'est

l'ordre de grandeur qui nous intéresse ici : ils sont élevés et en augmentation. Les deux marchés progresseraient d'environ 15 % par an, même s'il est bien évident que toutes les personnes se définissant comme musulmanes ou juives ne suivent pas les prescriptions alimentaires des deux religions. Face à ces faits massifs, trois questions précises se posent aux militants laïques. La première est celle de la taxe religieuse que les collectivités locales et les associations laïques proposant de la restauration collective ne doivent pas acquitter. La deuxième est celle de l'étiquetage de la viande provenant d'animaux abattus sans étourdissement. La liberté de conscience de chaque citoyen exige que celui-ci ait droit à l'information sur la nourriture qu'on lui propose. La troisième question est celle du contrôle de la dérogation accordée à l'abattage rituel, indument et trop largement utilisée par nombre d'abattoirs.

**La liberté de conscience de chaque citoyen exige que celui-ci ait droit à l'information sur la nourriture qu'on lui propose.**

### LA TAXE D'ABATTAGE

Des représentants des cultes se chargent des procédures d'exécution, de certification, de contrôle des produits et des procédures des abattoirs jusque dans les commerces et les restaurants. Dans chaque pays le contrôle de la cacherout est organisé. En France le Consistoire de Paris joue le rôle principal. Son tribunal, le « *Beth Din* », appose son label KBDP (Casher *Beth Din* de Paris). Depuis les années 90, la grande mosquée de Paris, la mosquée d'Évry et la mosquée de Lyon sont agréées pour habilitier des sacrificateurs. Des organismes de certification se sont créés et se sont multipliés. La question de la taxe rétribuant la certification est posée. Son montant varie de 0,10 € et 1 € par kilo. La certification casher, ayant occasionné la mise en place d'une organisation importante, est la plus coûteuse. Le montant global de cette redevance versée par les abattoirs aux organismes de certification (*halal* et *cashier* confondus) approcherait des 50 millions d'euros par an. La redevance constitue la moitié du budget du Consistoire de Paris, elle est très diversement répartie entre les divers organismes de certification musulmans et sa perception est devenue un enjeu de pouvoir.

Cette taxe ne doit pas être payée par les collectivités territoriales ni par les associations laïques. Les collectivités territoriales ont en conséquence élaboré une organisation de la restauration collective ouverte à tous grâce à la diversité des menus. Mais le terme de « menu de substitution » n'est pas pertinent. Cette organisation respecte le principe laïque de non-subsidation des cultes, par



obligation légale pour les premières, par choix politique voire philosophique pour les secondes. Elles ne recourent pas aux filières *halal* et *cashé* pour ne pas financer un culte. La mise en œuvre concrète de ces dispositions fait l'objet d'une brochure publiée en juillet 2016 par la Ligue de l'enseignement « Laïcité et restauration collective des enfants et des jeunes ». L'accent y est mis sur la volonté d'inclusion. Pour ce faire il faut mettre sur pied un service cohérent avec la législation générale, cette option politique d'ouverture et le respect de la laïcité. Cette brochure est un guide concret de mise en œuvre dans la vie quotidienne. Les mêmes dispositions se retrouvent dans le vade-mecum publié par l'Association des maires de France (AMF) en novembre 2015 (cf. encadré ci-contre).

### ÉTIQUETAGE : LE DROIT À L'INFORMATION

Depuis 2014, les animaux domestiques sont reconnus comme des « êtres vivants doués de sensibilité » dans le Code civil. C'était depuis longtemps le cas dans le Code rural et dans le Code pénal. L'intérêt croissant porté à la souffrance animale se traduit par des actions concrètes (contre la castration à vif des jeunes porcs ou la chasse à courre) et des revendications précises. L'une des principales portes sur le fonctionnement des abattoirs. Une commission d'enquête parlementaire a été constituée en mars 2016. La question spécifique de l'abattage rituel est reconnue comme légitime. Elle est soulevée depuis des années par toutes les associations de défense des animaux, en particulier l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA). Celle-ci est la seule à disposer d'un pouvoir d'inspection dans ces lieux.

En 2011, huit organisations de protection des animaux se sont réunies pour lancer une campagne d'information et exiger un étiquetage. À l'image des actions du Collectif Éthique sur l'étiquette en faveur du respect des droits humains, ces associations demandent une information des consommateurs. En effet, ceux-ci sont des citoyens qui ont le droit de choisir la viande qu'ils consomment en connaissance de cause. À ce jour, les étiquettes des viandes bovines et

### LES PRÉCONISATIONS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

L'AMF rappelle que l'obligation alimentaire incombe aux familles et non aux communes. La restauration scolaire, lorsqu'une commune a fait le choix de la mettre en place, répond aux impératifs suivants :

- assurer aux enfants de pouvoir manger, et « bien manger » (d'un point de vue nutritionnel), le midi, au cours d'une pause agréable et conviviale ;
- appliquer la réglementation relative à la qualité nutritionnelle des repas qui vise à limiter le service des plats les plus gras et sucrés, aucun aliment spécifique ne devant donc être cité ;
- faire l'apprentissage du goût et de la diversité des saveurs. Il appartient donc aux parents d'inscrire ou non leur(s) enfant(s) à la cantine en ayant connaissance des menus qui y seraient servis et des règles prévues dans le règlement intérieur. Les familles doivent s'adapter aux règles de l'école républicaine laïque et non l'inverse.

Pour l'AMF, il n'est pas acceptable de proposer des « menus confessionnels » et il est contraire aux règles laïques de déterminer les menus en fonction de motifs religieux ou philosophiques. Ainsi, il serait contraire au principe de laïcité d'exclure un aliment ou un type d'aliment pour répondre à des prescriptions religieuses ou philosophiques comme il le serait d'ailleurs également de proposer systématiquement cet aliment ou ce type d'aliment. En ce sens, l'utilisation du terme même de « menu de substitution » est impropre. Les paniers-repas ne peuvent, quant à eux, être envisagés que pour des raisons médicales justifiées, dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI). Il n'est pas non plus envisageable d'obliger les communes (ou EPCI) à prévoir obligatoirement un menu végétarien. Dans les faits, la diversification des menus ou le choix offert aux enfants dans certaines cantines scolaires permet de leur assurer un repas équilibré sans contrevenir aux règles de la laïcité. Lorsque le choix n'existe pas, les personnels chargés de la restauration scolaire apportent toujours une attention particulière à compenser par d'autres aliments ceux que les enfants n'auraient pas choisis, et ce, pour quelque motif que ce soit, religieux ou pas.

Source : « Laïcité : le vade-mecum de l'AMF » Maires de France, le magazine des maires et des présidents d'intercommunalités, novembre 2015.

ovines peuvent comporter le nom du morceau, le poids, le prix au kilo, le prix net, la date d'emballage, la date limite de consommation, le numéro de lot, le lieu d'abattage, le numéro d'agrément de l'établissement de découpe, le lieu de naissance, le lieu d'élevage, mais toujours pas le mode d'abattage. Une simple mention est demandée « Viande provenant d'animaux abattus avec étourdissement ». Or le droit à la transparence fait partie de la liberté de conscience des personnes qui se donnent des devoirs à l'égard des animaux.

### LA DÉROGATION RELIGIEUSE ET SES ABUS

Quelle est la réglementation applicable ? En Suède, en Norvège, en Suisse, en Lettonie, en Islande, ... l'étourdissement est une obligation générale. Il n'y a pas de dérogation. La réglementation européenne (à caractère non obligatoire pour les pays membres) reprend cette obligation, tout en accordant une dérogation pour l'abattage rituel. Les mêmes dispositions (obligation d'étourdissement avec dérogation) existent en France, inscrites dans l'article R 214 du Code rural. Mais un problème est constamment évoqué par



les associations : la dérogation accordée est devenue disproportionnée. En effet, l'abattage sans étourdissement se présentant selon les modes rituels *halal* et *cashé* excède très largement la consommation par les pratiquants des deux religions concernées. Un décret du 28 décembre 2011 impose pourtant aux abattoirs autorisés à mettre en œuvre cette dérogation, « un système d'enregistrements permettant de vérifier que l'usage de la dérogation correspond à des commandes commerciales qui le nécessitent ».

Cet état de fait a été reconnu par le Comité permanent de coordination des inspections (COPERCI) en 2005. Pour une consommation « religieuse » évaluée à 7 % de la production, 80 % des ovins, 20 % des bovins et 20 % des volailles sont abattus sans étourdissement. Et ce calcul a été revu à la hausse à deux reprises. Une enquête du Ministère de l'Agriculture effectuée en 2007 fait état d'une proportion d'animaux abattus en mode rituel dans toute la France de 32 %. Selon un audit confidentiel rédigé par des experts et hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture remis en novembre 2011 et rendu public par Le Point le 7 mars 2012, 40 % des bovins, 58 % des ovins, 26 % des veaux et 22 % des caprins ont été abattus en mode rituel, soit 51 % des animaux. La dérogation tend donc à devenir la règle,

**Le droit à la transparence fait partie de la liberté de conscience des personnes qui se donnent des devoirs à l'égard des animaux.**

les raisons économiques tentant de se justifier par les raisons religieuses. C'est pourquoi le décret du 28 décembre 2011 doit être appliqué.

### VERS UN DÉBAT PUBLIC

Au-delà de la foire d'empoigne à laquelle on peut assister sur internet, devenue de plus en plus délirante voire raciste, et des articles à géométrie variable des grands médias, un débat public est devenu nécessaire. L'auteur de ces lignes a pu mesurer sa nécessité, et aussi l'accord des militants laïques sur ces trois questions à la suite de publications d'articles sur

le sujet dans *Humanisme* (n° 313 - novembre 2016), dans la revue du Grand Orient de France et dans les *Cahiers rationalistes* (n° 648 - mai-juin 2017) publiés par l'Union Rationaliste. Parmi les participants à ce débat se trouvent bien sûr les associations religieuses, mais aussi les associations laïques, les chercheurs en sciences humaines et en biologie, les industriels, les associations de protection des animaux, d'élus et de vétérinaires, le ministère de l'Agriculture... (liste non limitative). L'enjeu n'est pas mince. Les conflits locaux, les controverses mal gérées, les arrière-pensées foisonnent sur ce sujet. Il fait partie des fameux sujets qui fâchent, et qui, donc, doivent trouver des solutions concrètes grâce à des échanges rationnels. La paix civile se construit chaque jour. La laïcité en est une des principales garantes.

### Campagne nationale d'information des consommateurs citoyens sur la réalité des pratiques d'abattage des animaux

« L'étourdissement préalable à l'abattage a pour but de limiter la souffrance des animaux lors de leur mise à mort. Une dérogation fut toutefois accordée aux abattages rituels israélite et musulman pour lesquels les animaux sont égorgés pleinement conscients, sans aucune insensibilisation. Cette exception à l'étourdissement tend à devenir une règle en matière d'abattage des animaux de boucherie en France. Si la liberté religieuse doit être respectée, elle ne saurait justifier la violation de la liberté de conscience des millions de Français qui ne sont pas informés du mode d'abattage des animaux dont ils consomment la viande. En effet, aucun étiquetage n'est prévu : les consommateurs mangent donc sans le savoir de la viande pouvant provenir d'animaux qui étaient pleinement conscients lorsqu'ils ont été égorgés. Cela est d'autant plus intolérable que les instances scientifiques sont aujourd'hui nombreuses à dénoncer les douleurs ressenties par les animaux lors de l'abattage rituel ».

[www.abattagerituel.com](http://www.abattagerituel.com)



# PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE : PRODUIRE BIO POUR PRODUIRE PLUS

Guillaume Suing<sup>1</sup> • Dans la banlieue de la Havane, une association de soutien au Cuba socialiste témoigne : « *Viver Organopónico Alamar est un potager urbain très réussi (...). Un agronome a eu l'idée lumineuse de se mettre à cultiver des légumes sur un lopin de terre perdu de la commune. Au début, le jardin occupait 0,7 hectare et comptait cinq travailleurs. Aujourd'hui, dix ans plus tard, le jardin s'étend sur 11,2 hectares et regroupe 147 travailleurs. Plutôt que d'organopónico [jardin d'agriculture biologique] qui ne couvre plus vraiment le contenu, il vaudrait mieux parler d'un « jardin potager intensif... » » (Cuba, La révolution au cœur vert. Publication d'Initiative Cuba Socialista, 2010).*



Pour le débat qui agite le mouvement progressiste « écologiste » d'aujourd'hui, tout est sans doute là... Car dans ce pays dont plus personne ne conteste le leadership en matière d'agroécologie réelle, le but fondamental pour lequel l'État a divisé les grands sovkhozes d'agriculture intensive d'avant 1990 en petites unités d'agriculture biologique était évidemment d'assurer l'autosuffisance alimentaire du peuple sur le long terme « avec les moyens du bord » et hors de toute considération romantique ou abstraite sur Dame Nature. Or, pour atteindre cette autosuffisance (ce qui n'est pas encore le cas même s'ils n'en sont pas loin), personne à Cuba ne critiquera les notions « d'intensif » ou de « productif », et moins encore le fait que des petites coopératives agricoles s'élargissent et

deviennent de plus en plus rentables, quand tous craignaient, pendant la douloureuse « période spéciale » des années 90, un aventureux retour aux famines du Moyen Âge « bio ».

## LE PRODUCTIVISME DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : UN FAUX DÉBAT

Le « productivisme », le vrai, c'est l'absurdité d'une surproduction agricole sans lien avec la demande en régime capitaliste (anarchie de la production). Ces derniers mois, par exemple, on parle beaucoup de la production laitière européenne pour illustrer ce cycle infernal. Mais ce n'est certainement pas une telle « tendance » qui pousse les coopératives cubaines à s'étendre en surface.

Même dans nos régions, les expériences

locales de coopératives agroécologiques qui réussissent (malgré les innombrables obstacles que les Cubains de leur côté n'ont pas à affronter : isolement, loyers exorbitants, endettement, prix libres...) se soldent le plus souvent par une extension des surfaces utiles, une diversification et une complexification des tâches réalisées dans la ferme, une hausse de la productivité (puisque l'agroécologie, bien menée par des connaissances scientifiques, rivalise sur le long terme, c'est connu, avec les pseudos-succès de l'agriculture intensive) et même... des embauches ! Est-ce un mal ? Est un développement nécessaire ? Il y a ici un faux débat, qui en cache un autre, beaucoup plus idéologique. Car l'accusation latente de « productivisme », y compris quand on parle d'agroécologie, sous-entend qu'il faudrait, pour respecter l'environnement, produire « petit », « familial »... quand tout nous montre que l'agriculture dite « extensive » biologique et planifiée, doit remplacer la funeste agriculture « intensive » polluante et court-termiste. Sommes-nous limités par la surface ? Sommes-nous en surnombre ? Faut-il, pour compenser le bond en avant scientifique et technique de l'agriculture biologique contre la vieille agriculture intensive capitaliste, prôner la « décroissance » ? Nous sommes actuellement 7 milliards et serons environ 9 milliards sur cette planète en 2050 dans l'hypothèse haute... après quoi on imagine qu'avec une humanité plus prospère et moins

inégalitaire (rêvons un peu !) une transition démographique permettrait à ce nombre de se stabiliser plus ou moins. Or des spécialistes estiment que la production agricole actuelle, dans un autre système de redistribution, pourrait déjà nourrir jusqu'à 12 milliards d'êtres humains ! Pourquoi nos « décroissants » continuent-ils donc à exhumer Malthus, ce penseur ultraractionnaire libéral du capitalisme ascendant, pour expliquer que les peuples d'aujourd'hui n'auraient pas droit au développement, que la « nature » n'aurait plus rien à nous offrir « à sa table » ? N'est-ce pas une idée analogue à celles des malthusiens d'un autre bord qui prétendent, à une autre échelle, qu'il faudrait rejeter les « migrants » à la mer parce qu'on ne peut pas « accueillir toute la misère du monde » ?

Cuba, comme bien d'autres exemples de politiques actuelles de peuples souverains résistant aux pressions impérialistes, nous montre que le véritable développement agroécologique, le véritable « développement durable » ne proviennent pas de vœux pieux et abstraits sur le respect d'une nature en sursis, mais au contraire d'une nécessité bien concrète de se protéger des véritables prédateurs du « productivisme agricole mondial », les multinationales de l'agroalimentaire...

Pour produire « beaucoup », il faut fertiliser « beaucoup », ce que fait l'homme depuis le néolithique... Et toutes les techniques de l'agroécologie visent à optimiser la fertilité des champs par les soins au sol et le choix des espèces cultivées, contre une nature fondamentalement instable et exigeante.

Si Cuba a décidé de diviser les coopératives immenses de canne à sucre en petites unités de production de type kolkhoze dans les années 90, c'est précisément parce que, dans les conditions matérielles de l'époque, avec les changements qu'imposait la transition d'une monoculture intensive à une polyculture

sans pesticides, rester sur de grandes exploitations était tout simplement techniquement impossible. Mais cela ne signifie pas qu'il fallait en rester là : si les exploitations fonctionnent, la croissance est là et l'extension des cultures devient la règle. Tous les kolkhozes qu'on peut encore trouver dans les pays de l'ex-URSS et qui pratiquent l'agroécologie (dont le plus connu est le « Sovkhoz Lénine » de la banlieue moscovite) le font sur d'immenses surfaces. Et pour cause : dans l'héritage soviétique, nombreux sont sans doute encore ceux qui se souviennent du plus grand projet d'agroforesterie du monde consistant, en 1948, à fertiliser les immenses terres noires du sud avec de larges bandes forestières, sans pesticides (« Grand plan de transformation de la nature »).

## LA MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE EXTENSIVE

Une objection peut encore s'entendre, contre l'agriculture extensive, seule alternative sérieuse à l'agriculture intensive pour satisfaire les besoins alimentaires à l'échelle de la planète : c'est celle de la mécanisation. Car dans

**Des spécialistes estiment que la production agricole actuelle, dans un autre système de redistribution, pourrait déjà nourrir jusqu'à 12 milliards d'êtres humains !**

le contexte de grandes exploitations, fussent-elles biologiques, il y a évidemment la nécessité de semer et de récolter avec des machines, avec un coût énergétique. Sans tomber dans un délire équivalent à celui des premières luttes ouvrières, celles des

Canuts lyonnais, qui détruisaient les machines au lieu de s'attaquer aux patrons, il faut reconnaître que l'humanité doit encore résoudre le problème collatéral des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles. En effet, envisagée avec le recours à des énergies renouvelables, la mécanisation ne constitue plus aucun problème pour l'environnement. À Cuba, qui est aussi une source d'inspiration dans ce domaine, en ce qui concerne l'indépendance énergétique nationale et donc les sources locales les plus durables, toutes les voies sont testées (éolien, solaire, hydroélectrique,

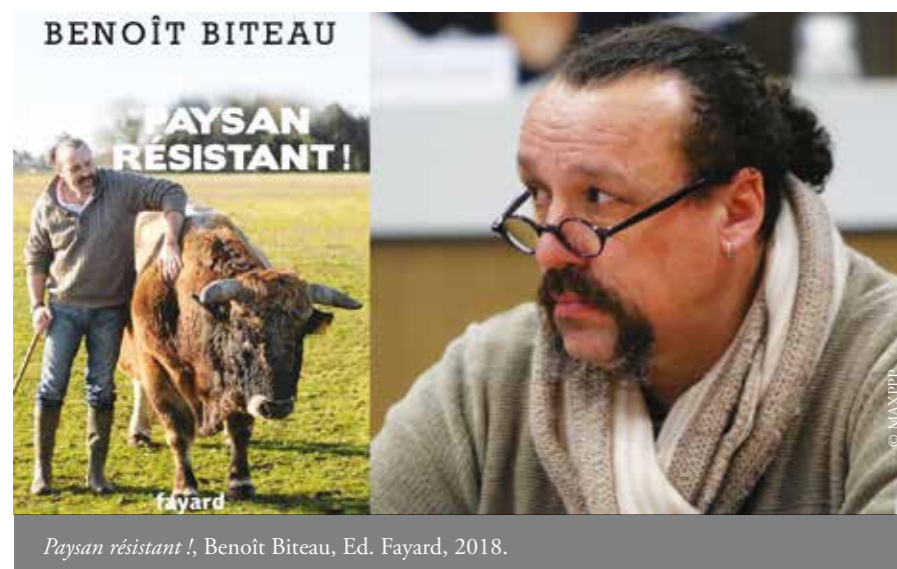
économies d'énergie...). Et on sait à quel point c'est l'investissement matériel concret et de long terme, par l'État qui sera déterminant dans ce domaine, tout ce dont est incapable l'État capitaliste dans lequel nous vivons par ailleurs. Seul un État socialiste peut investir « à perte », et ce n'est pas un hasard si les recherches les plus poussées sur la fusion nucléaire par exemple ont commencé avec les tokamaks soviétiques et se poursuivent maintenant en Chine, à l'abri des lobbies militaro-industriels du nucléaire (uranium). À l'époque du « grand plan de transformation de la nature », on préconisait déjà « l'électrification de la production agricole, l'introduction de moissonneuses batteuses électriques et autres machines agricoles mues par l'électricité » (Rapport d'activité du Comité Central du PCUS pour le 19<sup>e</sup> congrès, octobre 1952), énergie propre issue des nombreuses centrales hydroélectriques soviétiques de l'époque. Souvenons-nous des présidentielles de 2017 : il y a chez nous, dans les programmes soucieux de respecter l'environnement par une alternative agricole durable, une contradiction assez révélatrice du chemin que nous avons encore à faire, par rapport à Cuba en particulier qui exporte aujourd'hui, en plus de ses célèbres médecins, de nombreux agronomes pour aider les paysans un peu partout dans le monde. Même dans le programme qui est sans doute le plus avancé sur ce sujet, celui de la « France Insoumise », en mettant en avant la nécessité d'une indépendance nationale quasiment sur le modèle cubain, on associe la nécessaire « planification écologique » (il y a bien longtemps que ce terme de planification est sorti de notre vocabulaire politique courant) et une illusoire « agriculture familiale » que toutes les expériences actuelles relativisent comme un préalable à toute agriculture pérenne, et non comme une fin en soi. Réfléchissons sans tarder à cette question cruciale : nous ne partons pas de rien, et nous avons dans l'histoire et même face à nous, de l'autre côté de l'Atlantique (pas aux USA, plus au sud !) de nombreuses sources d'inspiration pour avancer.

<sup>1</sup> Professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre, auteur de *Évolution : La preuve par Marx* (2016), *L'écologie réelle, une expérience soviétique et cubaine* (2018) aux éditions Delga et animateur du blogue [germinallejournal.jimdo.com](http://germinallejournal.jimdo.com), le journal matérialiste des sciences de la vie et de l'environnement.



# BENOÎT BITEAU « EN RÉSISTANCE VIS-À-VIS DU MODÈLE INDUSTRIEL »

*Propos recueillis par Nicolas Pomiès • Fils et petit-fils de paysans résistants, issu d'un territoire façonné par le Radicalisme de Gauche, Benoît Biteau s'engage très jeune dans ce mouvement dont l'ADN est l'humanisme, la défense des droits de l'homme, la République et ses piliers : liberté, égalité, fraternité et laïcité.*



*Paysan résistant !, Benoît Biteau, Ed. Fayard, 2018.*

Élu en 2010 Vice-Président de la région Poitou-Charentes en charge de la Ruralité, de l'Agriculture, de la Pêche et des Cultures Marines, il participe également à la gouvernance de plusieurs structures : il est notamment Président du Forum des Marais Atlantiques, Président du Conservatoire des espaces naturels de Poitou-Charentes, administrateur et membre du bureau du Parc naturel régional du Marais Poitevin, membre du Conseil maritime de Façade Sud Atlantique et Président de la Commission Mixte « Lien Terre-Mer », membre du bureau de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et Président de la Commission territoriale Charente, Membre du Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, mais aussi administrateur du Conseil de Rivage Centre-Atlantique du Conservatoire du Littoral.

En 2016, Benoît Biteau prolonge ces missions en devenant Conseiller régional de la Nouvelle-Aquitaine,

délégué à la Mer et Président du groupe PRG.

Par ailleurs, il possède un diplôme d'ingénieur agronome spécialiste de l'écologie et de la génétique, et a occupé des postes dans des entreprises privées et dans le monde de la coopération agricole, avant d'intégrer la fonction publique territoriale au poste de conservateur du patrimoine technique, scientifique et naturel.

À 40 ans, il fait le choix de devenir paysan et d'adopter sur la ferme familiale, un modèle agroécologique qui sera récompensé par le Trophée National de l'Agriculture Durable.

**Benoît Biteau, vous venez de sortir un livre chez Fayard ayant pour titre *Paysan Résistant ! Y a-t-il donc des pays qui sont encore à l'ère de l'agriculture industrielle ? En quoi consiste votre résistance ?***

Globalement les pays du nord de la planète ont adopté un modèle agricole

industriel au cours de ces 60 dernières années, modèle d'abord encouragé en Europe par des dispositifs comme le Plan Marshall, et ensuite relayé par la PAC.

Si l'avènement de ces pratiques a permis l'effacement de la pénibilité du métier d'agriculteur, il a amené avec lui un cortège de désastres sur les équilibres, l'eau, les biodiversités, le climat et la santé, sans pour autant permettre d'atteindre la souveraineté alimentaire. Pire, en menaçant par une concurrence déloyale les peuples ruraux restés sur des logiques paysannes, en particulier dans les pays du Sud, il nous en éloigne chaque jour un peu plus.

Ma résistance émane de ces constats. Après un parcours d'ingénieur au service de ces logiques alternatives, je suis passé à l'action en devenant paysan afin de faire la démonstration que les alternatives bâties sur l'agronomie et le bon sens paysan sont possibles et efficaces pour préserver les capacités de la terre (avec un petit « t ») et de la Terre (avec un grand « T ») à produire demain pour les générations futures.

Et il s'agit bien de résistance, parce que ces logiques s'inscrivent pleinement dans le prolongement de la Résistance dans laquelle nos ancêtres se sont engagés au cours de la Seconde Guerre mondiale. C'est aussi une résistance contre les mêmes entreprises qui après s'être engagées dans l'effort de guerre ont recyclé leur technologie scientifique pour donner naissance à une agriculture productiviste. Les fabricants de chars sont devenus fabricants de tracteurs, les fabricants d'armement, producteurs de semences, des pesticides et d'engrais... Par le modèle que je pratique, basé sur le bon sens paysan et l'agronomie, je suis effectivement en résistance vis-à-vis du modèle industriel qui

conduit l'humanité dans une impasse climatique, écologique, sociale et sanitaire.

**Le retour à une agriculture familiale permettra-t-il de répondre aux besoins des populations ?**

L'agriculture familiale a de multiples vertus. Dans une période où l'emploi est rare, elle est source d'emplois non délocalisables. Et ce sont des emplois valorisants qui recréent des liens à la terre et aux animaux. Ils permettent aussi de redynamiser les zones rurales au Nord comme au Sud en fixant ces populations sur des activités agricoles. Les logiques agroécologiques qui vont avec permettent de retrouver des potentiels de production élevés, y compris sur des zones désertifiées par les modèles productivistes. Enfin ces structures familiales offrent la possibilité d'abord de nourrir ses producteurs, mais également de produire suffisamment pour espérer, enfin, atteindre la souveraineté alimentaire en nourrissant localement les populations.

**Le mode de production agricole influe bien évidemment sur le mode de consommation. Si la France reste le pays d'une grande gastronomie, du « C'est de la merde » de Jean-Pierre Coffe, de l'assaut du McDonald's de Millau ou des articles révoltés d'un Périco Légasse, il semble que le goût et l'envie de bons produits se soient altérés dans la population. Comment expliquez-vous cela ?**

La société de consommation, par sa communication et sa puissante propagande a su modifier les standards, les canons, des produits de grande qualité à tous les niveaux, du goût à la qualité sanitaire. L'industrie agroalimentaire a réussi à persuader le plus grand nombre de la bonne qualité des produits industriels, pourtant tellement médiocre. L'argument économique est également souvent mis en avant pour justifier l'indéfendable. Pourtant, les études les plus sérieuses démontrent que manger sain, manger

juste et « manger tous » est nettement plus accessible avec un modèle d'agriculture familiale, paysanne et agroécologique.

**Quel modèle de production, de distribution et de consommation préconisez-vous ?**

Le modèle de production respectueux de l'avenir des générations futures est celui qui, en adoptant l'agronomie, a su se débarrasser des pesticides, des engrais de synthèse – et des semences certifiées, qui respectent le sol et sa vie, en cessant le labour, qui atténue le changement climatique, plutôt que de s'entêter à l'alimenter. Bref, rien que du bon sens, tout en restant productif. En raison de la forte domination du modèle industriel et productiviste, le consommateur éveillé est obligé d'être attentif à ses choix pour ne pas contribuer au prolongement du modèle suicidaire. Mais je suis convaincu que la bonne réponse est dans l'émergence et la généralisation d'un modèle agricole responsable garantissant aux consommateurs le respect de l'avenir de nos enfants quels que soient le producteur et le circuit de diffusion.

**Une prise de conscience émerge parfois sous des formes excessives ou farfelues. Que pensez-vous du véganisme ou de la biodynamie ?**

Le scientifique que je suis ne comprend pas tout de la biodynamie, mais le pragmatique que je suis aussi est obligé d'en admettre l'excellente et surprenante efficacité.

Véganisme et écologie sont en revanche juste parfaitement incompatibles. Les vegans sont des abolitionnistes sans aucun discernement, ni nuance, sans aucune approche globale ni vision à long terme, notamment sur le rôle de l'élevage dans l'entretien d'espaces remplissant des fonctionnalités (climat, gestion de l'eau) territoriales fondamentales (montagnes, zones humides) et hébergeant des diversités

patrimoniales et remarquables, et qui disparaissent quand l'élevage abandonne ces zones.

Rien à voir avec les végétariens et les végétaliens que j'apprécie, parce qu'ils sont dans le respect, sans chercher à imposer leur dogme sectaire avec violence, agressivité et menace. Des gens qui m'insultent parce que j'ai des ruches dans mes champs, ou qui veulent empoisonner ou stériliser les prédateurs dans la nature parce qu'ils mangent de la viande, illustrent leur analyse étriquée et déconnectée de tout bon sens.

**Manger sain, manger juste et « manger tous » est nettement plus accessible avec un modèle d'agriculture familiale, paysanne et agroécologique.**

**D'après vous, la prise en compte du bien-être animal conduit-elle forcément à l'abandon de la consommation de viande ?**

Bien sûr que consommation de viande et bien-être animal ne sont pas incompatibles ! Des cahiers des charges comme celui de l'Agriculture Biologique intègrent déjà ce sujet-là, même si cela reste perfectible. Nous devons surtout progresser sur les questions du transport et de l'abattage. Je suis par exemple un fervent défenseur de l'abattage à la ferme.

**Craignez-vous des effets du TAFTA ?**

Tous ces traités de libre-échange - Mercosur, TAFTA, CETA - qui sont finalement les fils des accords de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), nous éloignent de la souveraineté alimentaire, mais aussi des produits de qualité. Ils menacent dangereusement les produits du terroir de même que le climat, la santé, les biodiversités, l'eau. Si nous n'entrons pas en résistance en exigeant de sortir les produits alimentaires, qui restent des produits de première nécessité, de ces accords de libre-échange, alors ces concepts ultra-libéraux seront les fossoyeurs de l'agriculture paysanne, de l'excellence gastronomique de notre pays, et également de tout espoir de souveraineté alimentaire.



## LES AMAP : DU JAPON À AUBAGNE EN PASSANT PAR LA GASTROSOPHIE

Vincent Lemaître • Comme nous l'avons écrit dans le précédent numéro d'UFAL Info, le mouvement ouvrier du 19<sup>e</sup> siècle est organisé en coopératives de consommation pour survivre à l'exploitation. Ces coopératives, inspirées du socialisme utopique, se sont inscrites dans le mouvement volubile et innovant de l'économie sociale et solidaire.

Les équitables pionniers de Rochdale établirent les règles de sa cellule de base, la coopérative : un membre égale une voix, principe de la porte ouverte (coopérative ouverte à tous), pas de crédit, restitution du trop perçu (pas de profits mais des bénéfices redistribués), éducation et neutralité politique et religieuse. Nous allons ici nous intéresser à un pan spécifique de ce mouvement : les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

### COMMENT FONCTIONNE UNE AMAP ?

Une AMAP naît de l'entente entre producteur et consommateur qui fixent ensemble le contenu et le prix d'un panier de denrées alimentaires produites localement. Le prix est indexé sur les seuls coûts de production et non sur ceux des marchés, certaines AMAP prenant même en compte les revenus de leurs consommateurs. Le contenu du panier est fonction de la production locale, de la saison, de la diversité et de la qualité des fruits et légumes, mais aussi du fromage, de la viande, des œufs, etc. L'ensemble est inscrit dans le cahier des charges de l'agriculture paysanne et biologique. « Les AMAP participent ainsi à la lutte contre les pollutions et les risques de l'agriculture industrielle et favorise une gestion partagée du bien commun »<sup>1</sup>.

### COMMENT SONT NÉES LES AMAP ?

L'histoire des AMAP nous emmène d'abord au Japon. D'après l'historien S. Yasuda<sup>2</sup>, c'est pour échapper à la politique agricole des années 1970 qui entraîna une grande pollution des sols que les ménagères de Tokyo et de Kobé se regroupèrent et échangèrent directement avec les producteurs locaux. Ainsi débuta l'histoire

des « Teikei » signifiant « échange » ou « collaboration »<sup>3</sup> ne dépendant que des individus impliqués et proposant une alternative aux désordres infligés par le système : nous sommes exactement dans l'esprit de l'ESS. On n'ose imaginer ce qu'un entrepreneur social aurait proposé suite à un tel problème sanitaire ! Très vite, les « Teikei » inspirèrent l'agriculture collaborative en Grande-Bretagne et aux États-Unis avec les CSA (Community Supported Agriculture).

C'est en 1999, lors d'un séjour à New-York, que Daniel et Denise Vuillon, paysans provençaux, découvrirent les CSA. Dès leur retour, ils en informèrent la section d'ATTAC à Aubagne. Puis, enrichis de cette idée, ils transformèrent leur exploitation et se lancèrent dans une agriculture paysanne et biologique ([www.olivades.com](http://www.olivades.com)). Les revenus, plus modestes qu'avant, étaient désormais garantis et les contraintes de production devenaient plus souples que celles qui s'appliquaient à l'agriculture classique. Cette nouvelle manière de produire bio, coopérative, équitable, locale, correspondait à leur éthique. Bref, ils s'y retrouvaient !

### APPROCHE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE DES AMAP

Elles rappellent la gastrosophie du penseur Charles Fourier dont l'œuvre inspira le Compagnon Godin lorsqu'il bâtit à Guise le *Familistère*, une ville coopérative, exemple français d'économie sociale et solidaire. La gastrosophie peut être vue comme une philosophie du goût, de la nourriture et de la cuisine pour tous. Par la qualité de la nourriture et l'art de la cuisiner, il s'agit de transmettre toute une culture du plaisir qui permet l'élévation spirituelle. On comprend

pour quelles raisons elle nécessite des produits de qualité issus d'une agriculture en harmonie avec la nature. A l'heure du capitalisme dérégulé et de l'agriculture intensive, on mesure bien à quel point ces enjeux sont toujours d'actualité. La qualité de la nourriture est non seulement une question de patrimoine, de goût et d'art culinaire, mais aussi de santé. Elle constitue donc un véritable enjeu culturel et politique.

L'AMAP ne serait-elle pas une alternative à la mondialisation alimentaire qui prétend devoir recourir aux pesticides et autres OGM pour pouvoir nourrir tout le monde ? En tout cas, elle contribue aux bons produits, au bon goût, au partage, et tout simplement aux « bonnes choses ». Elle garantit une nourriture locale, saine, équilibrée et produite selon la saison, bref, elle veille à une harmonie entre les hommes et la nature, entre les hommes et eux-mêmes... Il y a 2000 AMAP en France, peut-être une à côté de chez vous, directement du producteur au consommateur !



## LE MARCHÉ HALAL : LA LIBERTÉ RELIGIEUSE COMME PARAVENT À DES PRATIQUES INDUSTRIELLES QUI TROMPENT LES CONSOMMATEURS ET SONT SOURCES DE SOUFFRANCES ANIMALES ÉVITABLES

Christian Gaudray • L'abattage rituel des animaux est justifié pour garantir le libre exercice des pratiques religieuses juives (rite « casher ») et musulmanes (rite « halal »). En France, en matière d'abattage rituel, les animaux sont saignés en pleine conscience, sans étourdissement préalable. L'abattage rituel constitue ainsi une importante dérogation aux règles générales de l'abattage en vigueur depuis 1964, qui imposent un étourdissement préalable des animaux avant leur saignée.

Un rapport confidentiel de la CGAAER<sup>1</sup> datant de novembre 2011 évaluait qu'« Alors que la demande en viande halal ou casher devrait correspondre à environ 10 % des abattages totaux, on estime que le volume d'abattage rituel atteint 40 % des abattages totaux pour les bovins et près de 60 % pour les ovins. Ce qui ne devait être qu'une dérogation s'est généralisé. » Alors que plus de 50 % des abattages de ruminants toutes espèces confondues se font sous régime dérogatoire, seuls 20 % des abattages halal sont commercialisés dans le circuit halal. « La cadence est un élément essentiel pour lequel les professionnels préfèrent un abattage sans étourdissement, qu'ils justifient en disant qu'ils peuvent ainsi pratiquer une commercialisation d'opportunité dans le circuit halal. »

Pourtant, de nombreux pays interdisent l'abattage sans étourdissement préalable (par exemple en Europe, la Suisse, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas) et produisent de la viande certifiée halal ou casher, certains même, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en exportent de grandes quantités vers des pays musulmans.

En effet, l'abattage rituel ne se limite pas à une question d'étourdissement préalable. Il comporte plusieurs autres prescriptions. En ce qui concerne



l'abattage rituel islamique : l'abattage de l'animal se fait avec le visage du sacrificateur et la tête de l'animal tournés vers la Mecque, le sacrificateur doit être musulman, majeur en possession de ses facultés mentales et capable de discernement, l'abattage s'effectue en égorgeant l'animal ou en ponctionnant la veine jugulaire et le nom de Dieu doit être prononcé sur l'animal qu'on abat.

De nombreuses autorités musulmanes comme la Commission égyptienne de la fatwa ou le Conseil saoudien de la fatwa admettent l'étourdissement réversible par électrochoc avant la saignée.

L'Institut Musulman de la Mosquée de Paris a d'ailleurs la position officielle suivante : « L'électrochoc

ménagée et adaptée à la réversibilité totale de son action, qui en aucun cas ne peut susciter de conséquences létales ou pathogènes sur l'animal avant sa saignée, est la seule méthode licite parmi les divers procédés expérimentés jusqu'ici et portés à notre connaissance. »

La question se pose donc de savoir pourquoi plus de la moitié des ruminants abattus en France le sont sous un régime dérogatoire qui entraîne une souffrance animale évitable intolérable.

C'est Florence Bergeaud-Blackler, anthropologue chargée de recherche au CNRS, qui nous révèle le pot aux roses : le marché halal est une invention récente des pays occidentaux et est le fruit d'un entraînement mutuel entre le néolibéralisme et le

<sup>1</sup> Histoires d'économies sociales et solidaires, J.F. Draperi, Les Petits matins.

<sup>2</sup> Nihon no yūkinōyō [L'agriculture biologique], 1986, Tokyo, Daiamondosha. Traduction de Sylvie Guichard-Anguis et Nicolas Baumert.

<sup>3</sup> <http://journals.openedition.org/gc/2900>

<sup>1</sup> Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.



fondamentalisme religieux. Cette spécialiste du consumérisme religieux travaille depuis 20 ans sur le marché halal et a rédigé quatre livres sur le sujet dont le dernier *Le marché halal ou l'invention d'une tradition* est destiné au grand public. Elle montre le glissement du sens originel de halal « ce qui est licite », opposé à haram « ce qui est interdit », vers un instrument de contrôle normatif des comportements « ce qui est prescrit ».

Les fondamentalistes sont donc parvenus à ce que consommer halal devienne un marqueur d'appartenance et de différenciation plus qu'une expression de la foi. Les industriels ont eux développés un moyen d'écouler de par le monde leur production en s'affranchissant des barrières « religieuses », et, au niveau intérieur, ils ont inventé de toutes pièces un marché qui s'étend désormais bien au-delà de l'alimentation.

Alors que le marché halal est en pleine expansion, les résistances se font jour sur plusieurs fronts. Passons rapidement sur l'instrumentalisation qu'en fait le Front National depuis 2012 pour stigmatiser les musulmans sous couvert de protection animale.

La Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs (CFBCT) a pris position contre toute extension de l'abattage sans étourdissement préalable et réclame d'avoir la possibilité d'informer ses clients sur le mode d'abattage de la viande.

Plusieurs associations<sup>2</sup> ont lancé une campagne commune en 2011 pour informer les consommateurs sur la réalité des pratiques d'abattage rituel et réclamer un étiquetage informant sur la méthode d'abattage : « Si la liberté religieuse doit être respectée,

*elle ne saurait justifier la violation de la liberté de conscience des millions de Français qui ne sont pas informés du mode d'abattage des animaux dont ils consomment la viande. »*

La Fédération Vétérinaire Européenne et l'Ordre National des Vétérinaires ont pris position contre la dérogation à l'étourdissement préalable. Le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral et le Syndicat

**Le marché halal est une invention récente des pays occidentaux. Il est le fruit d'un entraînement mutuel entre le néolibéralisme et le fondamentalisme religieux.**

National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire plaident pour sa limitation à la stricte demande du marché et un étiquetage informatif.

L'Anses<sup>3</sup> recommande de pratiquer un étourdissement juste après la jugulation

(étude réalisée sur les veaux).

Face à ces nombreuses oppositions à la dérogation à l'étourdissement préalable, en 2012 les pouvoirs publics ont durci les règles qui s'appliquent aux abattoirs en imposant un régime d'autorisation pour les abattoirs pratiquant l'abattage rituel et une formation pour les sacrificateurs.

Cela a permis à l'OABA de publier une liste des abattoirs qui n'ont pas

sollicité d'autorisation et qui donc pratiquent uniquement un abattage après étourdissement<sup>4</sup>.

Mais cela ne règle en rien la question de la souffrance animale évitable. Le CGAAER relève ainsi que « Si l'étourdissement débute la phase initiale de mise à mort, il clôt le chapitre de la souffrance animale pour l'abattage conventionnel. En ce qui concerne l'abattage rituel, l'inconscience va être plus longue à obtenir. Durant ce laps de temps variable en fonction des espèces<sup>5</sup>, l'animal va être soumis en état de conscience à des phénomènes douloureux. »

Dans la mesure où il existe des méthodes d'étourdissement dites « réversibles » qui ne tuent pas l'animal mais le rendent momentanément insensible à la douleur, la dérogation permise en France n'a pas lieu d'être et doit être supprimée. Les industriels et les religieux s'y opposent, main dans la main, pour préserver leurs intérêts réciproques.

À tout le moins, les consommateurs doivent être informés du mode d'abattage des animaux dont ils consomment la viande, il en va de la liberté de conscience.



<sup>2</sup> Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) | Fondation Brigitte Bardot | Confédération Nationale des SPA de France (CNSPA) | Conseil National de la Protection Animale (CNPA) | Fondation Assistance aux Animaux | Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) | Société Nationale pour la Défense des Animaux (SNDA) | Association Stéphane

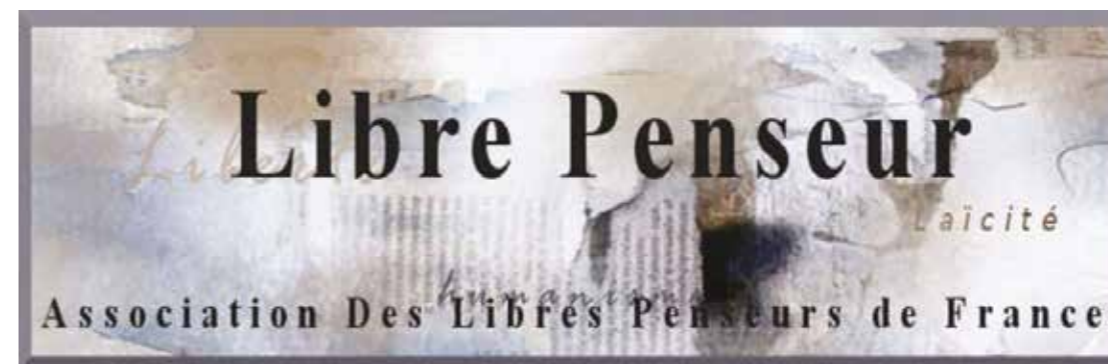
<sup>3</sup> Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

<sup>4</sup> [http://oaba.fr/pdf/Liste\\_abattoirs\\_2015.pdf](http://oaba.fr/pdf/Liste_abattoirs_2015.pdf)

<sup>5</sup> Bovins adultes : 20 secondes à 6 minutes ; veaux : 35 secondes à 11 minutes ; ovins : 17 secondes à 5 minutes

## L'ADLPPF : POUR LA LAÏCITÉ RÉPUBLICAINE ET LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

*Thierry Mesny* • L'Association de Libres Penseurs de France (ADLPPF) a pour objectif primordial la défense de la laïcité républicaine telle qu'elle a été définie par ses fondateurs en 1905, une séparation stricte mais non dogmatique des Églises et de l'État, car l'ADLPPF n'est sous l'emprise d'aucun parti.



remarquable combattant pour la liberté de conscience que fut Ferdinand Buisson. Il sut, en son temps, transcrire une réflexion spéculative en règle de vie : *il lui appartient* (à la Libre Pensée)

*de fournir une règle de vie aussi bien aux sociétés qu'aux individus.* Cet héritage est aujourd'hui conservé et enrichi par l'ADLPPF dans au moins deux de ses dimensions décrites par ce grand penseur.

La première est une question de méthode : *la Libre Pensée n'est pas une doctrine ; elle est une méthode, c'est-à-dire une manière de conduire sa pensée – et, par suite, son action*

*– dans tous les domaines de la vie individuelle et sociale.* La seconde est le but qu'elle s'assigne : *la Libre Pensée propose à l'humanité, comme le veut la nature des choses, de poursuivre indéfiniment le vrai*

*par la science, le bien par la morale, le beau par l'art. Et si, à chaque moment de son développement, elle est prête à rendre compte du résultat actuel de ses recherches, elle est aussi toujours prête à le compléter et à le rectifier en ajoutant aux découvertes d'hier les découvertes de demain.*

Ce manifeste, proposé par Ferdinand Buisson au Congrès de la Libre Pensée de Rome en 1904, est toujours d'actualité et l'ADLPPF est toujours membre de l'Union

Prônant avant tout la liberté de conscience, elle combat tous les dogmes, religieux, sociétaux, politiques qui auraient l'ambition d'asservir l'esprit humain à partir de « vérités » révélées et indémonstrables. Elle mène son combat pour que la liberté de conscience soit une réalité quotidienne, et rejoint en cela les préoccupations de l'UFAL. Elle reste fidèle à l'engagement et aux idéaux des militants qui fondèrent la Libre Pensée au moment du Printemps des Peuples en 1848.

### UN PEU D'HISTOIRE

La Libre Pensée voit en effet le jour en 1848 avec une intense activité idéologique qui culminera à la fin du Second Empire. Mais la défaite de 1870 et la mise en place de l'Ordre moral en 1873 ont raison de cette première période de mouvement libre penseur, généralement athée et matérialiste.

Une seconde période intense et florissante s'étend de 1879 à 1914. La France compte alors plus de mille sociétés de libre pensée, et des grands noms de la politique, de la vie littéraire et artistique y participent : Victor Hugo, Marcellin Berthelot, Anatole France,

Ferdinand Buisson... La Première Guerre mondiale, menée par un libre penseur affirmé, Clémenceau, impose une nécessaire Union sacrée qui porte un coup fatal à cette vitalité. Les curés restés à l'arrière peuvent alors reprendre du service, surtout auprès des femmes de soldats...

Il faut attendre 1936 pour que les différents groupes libres penseurs se réunissent, jusqu'à leur interdiction par le régime de Vichy. Ensuite, à partir de 1945, une lente et difficile reconstruction a lieu, mais qui ne permettra jamais de retrouver le dynamisme des débuts de la III<sup>e</sup> République. Au-delà des péripéties de la vie de tous types d'organisation, la Libre Pensée, comme vecteur de l'idée de liberté de conscience, nous lègue un bel héritage que l'ADLPPF continue de faire fructifier.

### L'HÉRITAGE DE FERDINAND BUISSON

Pour comprendre son engagement, appuyons-nous sur la Libre Pensée telle qu'elle a été définie par ce

**Les choix de vie ne doivent pas être entravés par une omniprésence insidieuse des religions dans les mentalités et dans le quotidien.**



Mondiale des Libres Penseurs, héritière historique de la Fédération Internationale du Congrès de Rome de 1904.

L'ADLPP fait fructifier au mieux cet héritage de liberté. Elle en est la continuatrice la plus fidèle, car elle mène ce combat pour la démocratie et la laïcité indépendamment de tout groupe politique. Le combat contre le cléricisme se fait sans aucune exclusive ; ni clerc d'église ni clerc d'un parti quel qu'il soit ne lui dicte sa méthode ni ses mots d'ordre.

La précision est d'importance, car certains s'étonnent qu'il y ait deux associations de libres penseurs. En 1995, un groupuscule, issu de la mouvance trotskiste, s'empare par un coup de force de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (FNLP), et professe depuis une idéologie qui veut marquer du sceau infamant de l'« islamophobie » et du néo-colonialisme toute tentative de faire respecter la laïcité républicaine face aux questions posées par les nouveaux communautarismes. L'ADLPP, créée en réponse à cette usurpation, dénonce énergiquement ces déviations.

## SUR LES QUESTIONS RELIGIEUSES

Le rapport des Français aux questions religieuses est en pleine mutation et pas uniquement par la présence, comme voudraient le faire croire certains, de l'Islam. Il est pour le moins étonnant de voir comment l'extrême-gauche, à la recherche du messie prolétaire introuvable, et l'extrême-droite, pour des raisons identitaires, se focalisent à ce point sur cette présence, alors que le cœur de la mutation est l'éloignement de la religion le plus accentué qu'ait jamais connue la société française. Que font les tenants du multiculturalisme pour aider nos concitoyens d'origine culturelle musulmane à sortir de cette emprise ? Il y aurait, à les entendre, la mauvaise emprise du curé et la

bonne emprise de l'imam. On se moque ainsi des tous ceux qui se sécularisent et veulent, comme tous les libres penseurs, être seuls juges de leur rapport à la divinité... et de jouir de cette liberté de choix : de croire ou ne pas croire, de choisir en être humain éclairé à l'aide de sa raison ce qui est bien pour lui et son bonheur.

L'ADLPP ne réserve donc pas ses critiques à la seule Église catholique, même si historiquement ce fut le cas, et si elle garde vis-à-vis d'elle toute sa vigilance. L'ADLPP entend aussi soutenir ses compatriotes libres penseurs d'origine musulmane qui se battent pour sortir de l'enfermement cléric

où certains voudraient les cantonner sous couvert du respect des cultures d'origine.

Face à la destruction de la citoyenneté que cette attitude véhicule, l'ADLPP apporte un soutien ferme et sans concession à ces personnes. En effet, l'ADLPP, en tant que mouvement laïque, démocratique et social, rejette, au nom de la dignité de la personne humaine, le triple joug du pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique.

## LES COMBATS DE L'ADLPP

Les libres penseurs se sont toujours battus pour que la séparation entre pouvoir politique et pouvoir religieux soit une réalité sociale, voire quotidienne. Comme le disait un conférencier libre penseur : « *Il s'agit d'assurer la laïcité complète de l'esprit français* ». Les libres penseurs estiment donc que les choix de vie ne doivent pas être entravés par une omniprésence insidieuse des religions dans les mentalités et dans le quotidien. Déjà par le passé, par une vigilance et des combats, l'ADLPP a imposé que le respect de la liberté de conscience soit une réalité.

Citons quelques exemples :

les combats menés pour la municipalisation des cimetières et pour que l'enterrement civil soit un choix reconnu et possible, ainsi que les manifestations pour que des écoles publiques soient ouvertes dans les villages face à l'obstruction du clergé, ainsi que l'immense travail mené pour la laïcisation de l'hôpital. L'ADLPP a une tradition de combats sociétaux qu'elle doit perpétuer aujourd'hui encore : les enjeux de bioéthique, du choix par chacun de sa mort ou les enjeux autour de la sexualité, de la famille et des nouveaux modes de conjugalité interpellent toujours autant qu'au siècle précédent. Il s'agit toujours de la même logique : consolider l'acquis et ouvrir de nouveaux espaces de liberté pour l'individu. Et comme toujours, sur la route du travail législatif permettant à des lois de liberté de s'élaborer, l'ADLPP rencontre les trois monothéismes, toujours associés pour brider l'individu et contrer l'humanisme laïque qu'elle défend.

L'ADLPP refuse à la fois la niaiserie de l'islamo-gauchisme et l'instrumentalisation de ce que les pires intégristes ont réussi à instiller dans les mots et dans les têtes, à savoir l'islamophobie et son pendant imbécile, la christianophobie, sans oublier au plus haut niveau de l'État l'ineptie du terme de « laïcité radicalisée »...

À cela s'ajoute maintenant le combat que la Libre Pensée doit mener face aux nouvelles religions politico-socio-économiques, avec leurs dogmes, leur clergé, leurs thuriféraires : néo-libéralisme, croyance aveugle dans le progrès technique, etc.

Les hommes se donnent par la raison les lois qui permettent leur bonheur ici et maintenant, et aucune transcendance, aucun cléricisme ne peut limiter cette liberté ni cette volonté.

**Il s'agit toujours de la même logique : consolider l'acquis et ouvrir de nouveaux espaces de liberté pour l'individu.**